

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 11 septembre 2012 à 20 h et à laquelle sont présents le conseiller Étienne St-Louis, Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis, Robert Dupuis sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon et le directeur des travaux publics, Mario St-Louis sont également présents ainsi que 18 personnes.

M. le maire souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire de septembre 2012, souligne le décès de M. Laurent St-Louis et observe un moment de silence en son honneur.

Des félicitations sont adressées au nouvel élu, Robert Dupuis.

259-09-2012
Adoption de
l'ordre du jour

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis

et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté et qu'il demeure ouvert.

ADOPTÉ.

260-09-2012
Adoption du
procès-verbal

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2012 et de l'ajournement du 14 août 2012 soit adopté.

ADOPTÉ.

261-09-2012
Adoption
des comptes

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis

et unanimement résolu que le secrétaire-trésorier/ directeur général soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur une liste portant le numéro de folio 100769-08-2012 et portant le numéro de la présente résolution pour un total de comptes à payer de 31 099,83 \$ et la liste sélective venant de l'historique des chèques n° 1403 à 1425 et des confirmations internet n° 23510-03531 à 23510-99428 pour un montant de 15 233,20 \$ ainsi qu'une liste de factures rajoutées portant les numéros de chèque 1426 à 1429 et les confirmations internet n° 25010-71191 à 25115-81698 pour un montant de 26 375,40 \$ et un montant à payer de 21 185,25 \$.

ADOPTÉ.

Correspondance

Correspondance

- | | |
|---|--|
| - Ministère des Transports du Québec | Règlement 09-07-2012 permettant la circulation des VTT sur la rue Roger |
| - Municipalité de Chute-Saint-Philippe | Entente délégation de compétence en matière de gestion des constats d'infraction |
| - Ministère du Développement durable, de des l'Environnement et des Parcs | Redistribution des redevances pour l'élimination matières résiduelles |
| - Société d'Histoire et de Généalogie des Hautes-Laurentides | Projet « La route de la Lièvre Rouge » |
| - Ministère du Tourisme | Rapport d'évaluation du BAT |
| - Tourisme Laurentides | 37 ^e assemblée générale annuelle 2012 |

Information

Information

M. le maire, Stéphane Roy, donne information sur les sujets suivants :

- Avis aux employés de voirie (vigilance vs autobus scolaires)
- CPPB – fourniture de sacs de bois – demande d'appel d'offres
- MRNF – tirage au sort – terrains lac Cuiellier
- Pétition – amélioration et pavage chemin du chemin Poisson-Blanc

Dépôt de documents

Dépôt de documents

- Autorisation de dépenses et passer des contrats
- Déclarations d'intérêts pécuniaires : Stéphane Roy et Robert Dupuis

262-09-2012 – NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu que Étienne St-Louis soit
nommé maire suppléant pour la période du 11 septembre au 4 décembre 2012.

De plus, qu'il soit autorisé à signer les chèques et autres documents
municipaux.

De plus, qu'il soit substitué au maire pour les fins de la MRC
d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉ.

263-09-2012
Formation sur
l'éthique et
déontologie

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu que les conseillers
Robert Pelletier et Robert Dupuis soient autorisés à assister à la formation « *Le comportement éthique* » qui
se tiendra à Saint-Faustin-Lac-Carré le 17 novembre prochain.

De plus, que les frais d'inscription et de déplacement soient à la
charge de la Municipalité.

ADOPTÉ.

264-09-2012
Analyse des
piézomètres

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Étienne St-Louis
et unanimement résolu que la Firme Fondex
Shermont soit mandatée afin de procéder à l'analyse et l'échantillonnage des piézomètres au site de lagune
de boues de fosses septiques.

ADOPTÉ.

265-09-2012
Réception
cadets de l'armée

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu d'organiser une
réception d'accueil en recevant un groupe de cadets de l'armée, le 20 septembre 2011 au bureau municipal.

ADOPTÉ.

266-09-2012
Refinancement
d'emprunt

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Étienne St-Louis
et unanimement résolu de mandater le
ministère des Finances du Québec d'entreprendre les procédures en préparation du refinancement d'un
montant de 807 000 \$ relatif à un emprunt échéant le 27 novembre 2012.

ADOPTÉ.

267-09-2012
Mandataire de
la gestion du
Parc régional
du Poisson-Blanc

ATTENDU QUE la CPPB est mandataire de la gestion du Parc régional du Poisson-Blanc;

ATTENDU QUE l'entente relative à la gestion du Parc régional du Poisson-Blanc doit se renouveler
automatiquement en 2012 pour une période additionnelle de 5 ans aux mêmes conditions;

ATTENDU QUE les résultats obtenus jusqu'à date, témoignent d'une saine gestion et d'une complicité entre
les intervenants qui expliquent une performance aussi enviable;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-du-Laus appuie sans réserve la CPPB dans ses demandes de
renouvellement du plan d'action devant baliser le développement du Parc régional du Poisson-Blanc pour
les 5 prochaines années;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Étienne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et unanimement résolu
que la Municipalité appuie et accorde toute sa confiance à la CPPB dans le renouvellement de l'entente de
gestion et sur le plan d'action devant baliser le développement des 5 prochaines années.

ADOPTÉ.

268-09-2012
Fiesta musicale
à l'école

Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu qu'une contribution de
250 \$ soit versée à Carrefour Bois-Chantant pour des activités pédagogiques et des concerts animés
présentant le monde de la musique sous toutes ses formes, dans les écoles primaires de la Commission
scolaire Pierre-Neveu.

ADOPTÉ.

269-09-20121 –REPRÉSENTANT FÉDÉRATION LAUSOISE

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier

et unanimement résolu que M. le maire, Stéphane Roy, soit nommé représentant de ce conseil (sans droit de vote) au sein du Conseil d'administration de la Fédération Lausoise des Associations des lacs.

ADOPTÉ.

270-09-2012
Bourse d'étude
UQUAT

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu de ne pas donner suite à la demande de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamisque concernant une bourse d'étude pour les étudiants de l'UQUAT des Hautes-Laurentides.

ADOPTÉ.

271-09-2012
Cour municipale

ATTENDU le mandat donné à la direction générale de la MRC d'Antoine-Labelle d'évaluer la possibilité de mettre en place une cour municipale régionale;

ATTENDU le projet d'implantation d'une cour municipale régionale présentée par la MRC d'Antoine-Labelle lors de la séance du Conseil tenue le 26 juin 2012 (résolution MRC-CC-10650-06-12);

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus entend déléguer sa compétence à la MRC d'Antoine-Labelle quant à la gestion des constats et d'infraction émis en application des règlements municipaux ou en vertu du code de la sécurité routière;

ATTENDU que plusieurs démarches devront être réalisées par la MRC d'Antoine-Labelle pour la mise en place d'une telle cour et que cette dernière doit au préalable s'assurer de l'adhésion de la totalité des municipalités et Villes sises sur son territoire;

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus est signataire de l'entente de délégation de compétence à la Ville de Mont-Laurier en matière de gestion des constats et d'infraction émis en application des règlements municipaux ou en vertu du code de la sécurité routière;

ATTENDU que ladite entente avec la Ville de Mont-Laurier prend fin le 31 décembre 2012;

ATTENDU que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus doit signifier à la Ville de Mont-Laurier son intention de mettre un terme à ladite entente au plus tard le 28 septembre 2012;

ATTENDU qu'advenant l'implantation de la cour municipale régionale de la MRC d'Antoine-Labelle, celle-ci commandera certains délais d'implantation et, à cet effet, il y a lieu de demander la prolongation, selon les mêmes modalités, de l'entente avec la Ville de Mont-Laurier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis appuyé par Joanne St-Louis et résolu à l'unanimité que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus demande à la Ville de Mont-Laurier d'accepter de prolonger temporairement l'entente de délégation de compétence en matière de gestion des constats et d'infraction émis en application des règlements municipaux ou en vertu du code de la sécurité routière, en apportant toutefois une modification à la clause 13.2 de ladite entente afin de prévoir que l'entente prend automatiquement fin deux mois suivants l'obtention par la MRC d'Antoine-Labelle du décret autorisant la formation de la cour municipale régionale.

Il est de plus résolu de demander à la MRC d'Antoine-Labelle de préparer un projet d'entente portant sur la délégation à la MRC de la compétence visant à établir une cour municipale régionale et sur l'établissement de cette cour.

ADOPTÉ.

272-09-2012
Voirie – soumission
travaux de chemins

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis

et unanimement résolu que la soumission présentée par Pavage Wimindji inc. au montant de 948 863,73 \$ excluant le 5 % de contingence, pour des travaux de réfection de chemins 2012, soit acceptée étant le plus bas soumissionnaire.

Il est entendu que l'acceptation de la présente soumission n'a pas pour objet d'adjuger le contrat de l'exécution des travaux, lequel contrat fera ultérieurement l'objet d'une autre résolution du conseil suite à une rencontre avec la firme, le consultant et la municipalité.

ADOPTÉ.

Autorisation et
contrat vs travaux
de chemins 2012

Autorisation et contrat vs travaux de chemins 2012

Cet item est reporté à l'ajournement du 20 septembre 2012 à 20 h.

273-09-2012 – NOMINATION EMPLOYÉ SAISONNIER

- Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu que M. Jean-Luc Lauzon
soit engagé pour combler le poste d'opérateur saisonnier régulier faisant suite à l'affichage interne n°
TP-02-2012 compte tenu de sa priorité consentie par la convention collective en vigueur.
- De plus, les conditions salariales et de travail sont celles contenues à
la convention collective en vigueur.
- ADOPTÉ.
- 274-09-2012
Voirie – achat
d'équipement
- Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Robert Dupuis
et unanimement résolu d'autoriser l'achat
d'équipements tels qu'ils apparaissent sur un document intitulé « *Demande pour le mois de septembre* »
portant le numéro de la présente résolution et présenté aux membres du conseil.
- ADOPTÉ.
- 275-09-2012
Incendie – location
de camion
- Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu d'accepter la convention
de location d'équipement d'incendie intervenue entre Heloc ltée et la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus
pour la location d'un camion incendie autopompe au montant de 2 350 \$ par mois plus taxes.
- De plus, que le directeur général, M. Yves Larocque, soit autorisé à
signer ladite convention.
- ADOPTÉ.
- 276-09-2012
Contrat de service
Mobilonde
- Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis
et unanimement résolu que le contrat de service
et d'entretien avec Mobilonde inc. soit renouvelé pour une période de 36 mois au coût mensuel de 154 \$.
- ADOPTÉ.
- 277-09-2012
Abolition et
ouverture
de poste
- Proposé par Joanne St-Louis
appuyé par Étienne St-Louis
et unanimement résolu que le poste de
conciergerie aux loisirs soit aboli et qu'un poste de préposé au centre des loisirs soit ouvert.
- De plus, pour les besoins urgents, que l'affichage externe soit fait en
même temps que l'affichage interne.
- ADOPTÉ.
- 278-09-2012
Aide aux loisirs
- Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu que Claudine Thauvette
soit embauchée à titre d'aide temporaire aux loisirs au taux horaire de 9,90 \$, en remplacement de Kim
Leblond, affectée au projet "*Tous pour un, un pour tous*", aux fins de combler des absences qui surviennent
au niveau du service des loisirs.
- ADOPTÉ.
- 279-09-2012
Budget
organisation
activité
- Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu qu'un budget de 500 \$
soit alloué au service des loisirs pour l'organisation d'une activité de décoration de citrouille en
collaboration avec les organismes du milieu.
- ADOPTÉ.
- 280-09-2012
Emprunt
temporaire
- Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu que le secrétaire-
trésorier/directeur général, Yves Larocque, soit autorisé à procéder à un emprunt temporaire pour un
montant n'excédant pas 500 000 \$ dans l'attente du versement d'une somme de 634 943 \$ dans le cadre du
programme TECQ relatif au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et
de la contribution du gouvernement du Québec.
- ADOPTÉ.
- 281-09-2012
Déjeuner du maire
- Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu que, dans le cadre de la
campagne de financement 2012 pour Centraide, l'activité "*Le déjeuner du maire*" soit organisée pour être
tenue le 21 octobre 2012 de 8 h à 13 h à la salle des Chevaliers de Colomb.
- ADOPTÉ.

282-09-2012 – TÉLÉPHONE CELLULAIRE

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Robert Dupuis
et unanimement résolu qu'un montant forfaitaire de 20 \$ mensuellement soit versé à M. le maire, Stéphane Roy, en compensation des coûts occasionnés par l'utilisation de son téléphone cellulaire personnel pour les besoins de la municipalité à titre de maire.

ADOPTÉ.

283-09-2012
Achat
d'ameublement

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu que M. le maire soit autorisé à procéder à l'achat d'une table de travail pour les besoins de son bureau.

ADOPTÉ.

284-09-2012
Air climatisé

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu de demander des soumissions par invitation pour l'installation d'air climatisé au centre des loisirs et à la salle des Chevaliers de Colomb.

De plus que le maire, Stéphane Roy et le conseiller Robert Dupuis soient autorisés à aller de l'avant dans ce dossier.

ADOPTÉ.

285-09-2012
Prix ruralité
Québec – 4 octobre

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Joanne St-Louis
et unanimement résolu que quatre personnes soient autorisées à assister à la réception des prix de la ruralité qui se tiendra à Québec le 4 octobre prochain.

De plus, que les frais de séjour et de déplacement soient à la charge de la Municipalité.

ADOPTÉ.

286-09-2012
Ajournement
de la séance

Proposé par Étienne St-Louis
appuyé par Robert Pelletier
et unanimement résolu que la présente séance soit ajournée au 20 septembre 2012 à 20 h. Il est 20 h 50.

ADOPTÉ.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire

Réouverture de la séance ordinaire du 11 septembre 2012 suite à l'ajournement fixé à ce 20 septembre 2012 à 20 h et à laquelle sont présents les conseillers : Robert Pelletier, Sylvie St-Louis, Robert Dupuis, Marilène Charbonneau sous la présidence de M. le maire, Stéphane Roy. Le secrétaire-trésorier/directeur général, Yves Larocque, la secrétaire-trésorière adjointe/directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, ainsi que 1 personne.

287-09-2012
Réouverture de
la séance

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Robert Dupuis
et unanimement résolu que la séance ordinaire
du 11 septembre 2012, ajournée à ce 20 septembre 2012 à 20 h, soit rouverte.
ADOPTÉ.

288-09-2012
Ajout à l'ordre
du jour

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu que l'item suivant soit
ajouté à l'ordre du jour :
- Soumission – sable tamisé
ADOPTÉ.

289-09-2012
Autorisation de
contrat – travaux
réfection de
chemins 2012

Proposé par Sylvie St-Louis
appuyé par Marilène Charbonneau
et unanimement résolu que la soumission
présentée par Pavage Wemindji inc. pour la réalisation de travaux réfection de chemins au montant de
948 863,73 \$, excluant le montant de contingence de 5 % , , soit acceptée étant le plus bas soumissionnaire.

De plus, que le contrat pour la réalisation des travaux soit accordé à
Pavage Wemindji inc. en fonction du libellé des documents de soumission et cahier des charges.

De plus, les travaux seront financés en entier par le fond général et
par le programme TECQ 2010-2013, soit le transfert aux municipalités de la partie de la taxe d'accise sur
l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec 2010-2013
ADOPTÉ.

290-09-2012
Soumission
sable tamisé

Proposé par Robert Dupuis
appuyé par Sylvie St-Louis
et unanimement résolu que la soumission
présentée par Excavation Clément et Mario pour la fourniture de sable tamisé au montant de 3,95 \$ la
tonne, taxes en sus, soit acceptée étant le seul soumissionnaire.

De plus, le document de soumission constitue le contrat.
ADOPTÉ.

291-09-2012
Levée de la
séance

Proposé par Robert Pelletier
appuyé par Robert Dupuis
et unanimement résolu que la présente séance
soit levée. Il est 20 h 05.

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.

Par
maire

Par
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi
de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy
Maire